



Mémoire de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) sur la Planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029

Commission des relations avec les citoyens

L'Université du Québec en Outaouais (UQO), tout comme plusieurs institutions d'enseignement supérieur au Québec, se sent directement interpellée par les orientations de la politique pluriannuelle d'immigration 2026–2029 présentée par le ministre Jean-François Roberge, notamment en ce qui a trait à la francisation, à l'attraction des talents francophones et à la réponse aux besoins du marché du travail en région. En ce sens, il importe de souligner l'apport considérable des établissements d'enseignement supérieur dans l'attraction, l'intégration et la rétention des talents francophones et internationaux dans notre société.

Le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations rapportait déjà en 2011: «les universités francophones attirent 2,3 % de la population totale des personnes étudiantes internationales. De plus, on note que la France envoie des personnes étudiantes dans les universités québécoises francophones et anglophones, et ce, dans des proportions importantes (46,7 % pour les universités francophones et 11,5 % dans les universités anglophones). »¹

Cette réalité, bien documentée depuis plus d'une décennie, prend aujourd'hui une résonance particulière dans le contexte des débats récents sur l'immigration temporaire. Le dossier des personnes immigrantes temporaires a émergé de façon marquée dans l'espace public québécois dès 2022, soulevant un débat centré principalement sur la capacité d'accueil et de francisation des nouvelles personnes issues de l'immigration.

En tant que composante de l'Université du Québec, la plus grande université francophone des Amériques, l'UQO accueille des personnes étudiantes internationales dont l'écrasante majorité est francophone ou a le français comme langue d'usage. Notons qu'au semestre de l'hiver 2025, sur les 1 197 personnes étudiantes internationales que comptait l'UQO, 1 134 avaient le français comme langue d'usage, soit 94,7 %. Les personnes étudiantes internationales contribuent

¹ Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO). *La contribution économique des universités de langue française à l'attraction d'étudiants étrangers au Québec*. Montréal : CIRANO, 2011. <https://cirano.qc.ca/files/publications/2011s-71.pdf>.

donc directement à la vitalité du français en Outaouais, où l'espace transfrontalier nécessite des efforts particuliers en matière de francisation. Les institutions universitaires, telle que l'UQO, sont d'importants vecteurs de la protection de notre langue commune : le français.

Ce rôle est d'autant plus crucial que l'Outaouais connaît un déclin marqué de l'usage du français. Entre 2016 et 2021, la proportion de la population ayant le français comme première langue officielle parlée est passée de 79,5 % à 77,1 %, soit une baisse de 2,4 points de pourcentage, l'une des plus importantes au Québec². L'Office québécois de la langue française rapportait en 2024 qu'en ce qui concerne le marché du travail québécois, la situation est également préoccupante. En 2023, seulement 52,4 % des personnes travailleuses déclaraient utiliser le français exclusivement ou généralement, en baisse par rapport à 56 % en 2021.

Toujours selon l'Office, en Outaouais, lors de réunions de travail, 23% des travailleuses et travailleurs de Gatineau utilisent le français moins de 50 % du temps, ce qui démontre un net recul par rapport à la dernière étude.³ Dans ce contexte, l'UQO joue un rôle prépondérant dans la croissance démographique francophone en Outaouais en agissant positivement dans les espaces publics et de travail. L'université devient un frein tangible à la décroissance linguistique que vit la région, en attirant et retenant un plus grand nombre de personnes étudiantes internationales francophones et francotropes qui s'ancrent durablement dans le tissu régional et participent à la vitalité culturelle, sociale et économique en français.

Il serait, à notre avis, tout à fait justifié de maintenir et de consolider le Programme de l'expérience québécoise (PEQ), notamment en ce qui concerne le volet diplômé. Une réouverture élargie du PEQ serait souhaitable, en vue de développer le Québec de demain.

L'UQO est également d'avis que les politiques de francisation doivent être renforcées dans une perspective inclusive, en valorisant l'apport des universités régionales. Le gouvernement du Québec jouerait ainsi un rôle de premier plan dans l'attraction des talents internationaux. Il s'agirait à la fois d'une réponse concrète au déclin du français dans notre société et d'un levier économique pour combler les

² Radio-Canada. « Le français en recul à Ottawa et en Outaouais, selon le recensement de 2021 ». *ICI Radio-Canada*, 26 octobre 2022. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1906064/recul-francais-ottawa-outaouais-recensement-2021>.

³ Office québécois de la langue française. *Étude sur l'usage du français au travail au Québec et à Montréal*. Dernière modification : 7 mars 2024. https://www.oqlf.gouv.qc.ca/office/communiqués/2024/20240307_etude_langue_travail_quebec_montreal.aspx.

pénuries de main d'œuvre dans des secteurs névralgiques. Miser sur l'arrivée d'étudiantes et d'étudiants aux cycles supérieurs connaissant leur contribution indéniable à l'avancement de la recherche et de l'innovation constitue également un élément stratégique et essentiel pour faire face à l'érosion de notre économie.

L'UQO, étant une université ancrée dans son milieu, réponds aux besoins économiques de la région de l'Outaouais et des Laurentides. Ces besoins sont bien réels et en croissance constante. Ainsi, comme le soulignait un communiqué du gouvernement du Québec daté du 24 août 2021: « Les étudiantes et étudiants internationaux diplômés du Québec sont, par la suite, d'excellents candidats à l'immigration, notamment puisque les employeurs apprécient leurs compétences, leur dynamisme et leur ambition. Les expériences de travail au sein d'entreprises locales viennent à la fois consolider leur intégration à la société québécoise et enrichir leurs bagages personnels et professionnels.⁴» L'UQO est totalement en accord avec cette affirmation et nous estimons que cette observation demeure toujours d'actualité. Le fait que le réseau de l'Université du Québec recrute prioritairement des étudiantes et étudiants francophones constitue une richesse inestimable pour la consolidation du marché du travail québécois. Il s'agit d'un levier stratégique qui permet au Québec de mieux s'ancrer et de maintenir sa langue vivante dans un contexte de plein emploi.

De plus, selon l'Institut de la statistique du Québec, au premier trimestre de 2025 : « près de 55 % de tous les postes vacants se répartissent dans quatre industries [...] : le commerce de détail (environ 8 500), la fabrication (11 300), les services professionnels, scientifiques et techniques (9 100) et les soins de santé et l'assistance sociale (34 200).⁵» Dans ce contexte, il importe de souligner que les universités, notamment l'UQO, jouent un rôle central dans la formation de la main-d'œuvre qualifiée dans plusieurs de ces secteurs, en particulier dans les services professionnels, scientifiques et techniques, ainsi que dans les soins de santé et l'assistance sociale.

Or, il semble que l'attractivité du Québec à l'égard des talents internationaux ait été fragilisée par les politiques récentes qui visent à limiter leur présence sur le territoire. À cet égard, la réouverture dans sa forme actuelle du Programme de l'expérience québécoise (PEQ), volets diplômés, serait minimalement accueillie

⁴ Gouvernement du Québec. (2021, 24 août). *Attraction et rétention d'étudiantes et d'étudiants internationaux – Montréal International reçoit 3 600 000 \$ pour attirer les meilleurs talents dans notre métropole*. Repéré à : <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/attraction-et-retention-detudiantes-et-detudiants-internationaux-montreal-international-recoit-3600000-pour-attirer-les-meilleurs-talents-dans-notre-metropole-34136>

⁵ Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2025). *Postes vacants au Québec, par trimestre – Premier trimestre 2025*. Gouvernement du Québec. Repéré à : <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/postes-vacants-au-quebec-par-trimestre>

favorablement, car elle permettrait de renforcer le lien entre formation universitaire, intégration professionnelle et établissement durable des talents au Québec.

C'est précisément dans cette perspective que les politiques favorisant l'immigration permanente des diplômées et diplômés internationaux prennent tout leur sens, notamment lorsqu'elles s'arriment aux besoins réels du marché du travail régional et national. D'ailleurs, selon la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), «Le Québec devra accueillir 106 000 nouveaux travailleurs immigrants chaque année d'ici 2029 pour répondre aux besoins du marché du travail»⁶.

Le MIFI abonde dans le même sens : «Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, le MIFI pourra inviter un nombre croissant de personnes ayant un profil permettant de répondre aux besoins identifiés sur le marché du travail, et ce, dans les différentes régions du Québec.

L'apport de plus en plus important d'étudiantes et d'étudiants étrangers détenant un diplôme francophone constituera de surcroît un bassin de main-d'œuvre inestimable.»⁷

Les étudiantes et étudiants internationaux : un apport économique important pour la nation

Ce que le débat actuel omet souvent de souligner, c'est l'apport économique considérable des personnes étudiantes internationales. On semble parfois faire abstraction des dépenses en biens et services effectuées par ces dernières, alors qu'il s'agit bel et bien de revenus en provenance de l'étranger.

Selon Roslyn Kunin and Associates, Inc. (RKA, Inc.), dans un rapport présenté à Affaires mondiales Canada, la valeur totale des dépenses des étudiantes et étudiants internationaux au Canada s'élevait à plus de 37,3 milliards de dollars en 2022. Ce chiffre est loin d'être négligeable : à titre comparatif, ces dépenses placent l'éducation internationale au quatrième rang des exportations de biens et services du pays, derrière les combustibles, l'industrie automobile, ainsi que les réacteurs nucléaires, chaudières, machines et appareils mécaniques.⁸

⁶ Dans certains secteurs, « il n'y aura plus personne pour travailler ». **La Presse**, 11 août 2025. Consulté le 12 août 2025. <https://www.lapresse.ca/actualites/2025-08-11/immigration/dans-certains-secteurs-il-n-y-aura-plus-personne-pour-travailler.php>.

⁷ Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). (2023). *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027 : cahier de consultation*. Gouvernement du Québec. Repéré à : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications-adm/planification-immigration-2024-2027-cahier-consultation.pdf>

⁸ Affaires mondiales Canada, *Impact économique de l'éducation internationale au Canada : mise à jour des retombées économiques de 2022*, rapport préparé par Roslyn Kunin & Associates, Inc., 30

Toujours selon Affaires mondiales Canada : « En 2022, le montant total des dépenses des étudiants internationaux (37,3 G\$) a dépassé la valeur des exportations canadiennes dans de nombreuses catégories de produits, par exemple le bois et les produits du bois (25,7 G\$), les engrais (17,9 G\$) ou les machines et équipements électriques ou électroniques (19,2 G\$). Les dépenses totales des personnes étudiantes internationales en 2022 équivalaient à environ 4,8 % de la valeur totale des exportations de marchandises du Canada (779,1 G\$).»⁹ Tel que spécifié par Affaires mondiales Canada, ces dépenses soutiennent, par ailleurs, plus de 353 850 emplois à l'échelle canadienne.

Selon Volume 10, pour le Québec, l'impact est tout aussi significatif, les dépenses des étudiantes et étudiants internationaux ont contribué à hauteur de 3,8 milliards de dollars au PIB québécois, en plus de soutenir 47 762 emplois. Dans le réseau de l'Université du Québec, la plus grande université francophone des Amériques, les retombées économiques s'élevaient à 157 millions de dollars en 2022.¹⁰

Cet impact se fait particulièrement sentir dans les régions, où la présence des personnes étudiantes internationales constitue ainsi une source de développement économique. En Outaouais, comme ailleurs, leur présence soutient les commerces locaux, stimule l'innovation et contribue à l'enrichissement de notre tissu social. Il apparaît clairement que, tout comme le Canada, le Québec ne peut se priver de ces importantes retombées économiques issues de l'internationalisation de l'enseignement supérieur.

Par ailleurs, il est vrai que le financement des universités dépend de la présence des étudiants internationaux, particulièrement depuis que la dernière politique de financement des universités a lié leur présence aux fonds de fonctionnement des établissements. Ce financement repose sur un modèle basé sur les droits de scolarité et sur le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits par programme et par cycle d'études. Plus une université accueille d'étudiantes et d'étudiants, plus elle reçoit un financement proportionnel. Ce modèle, toutefois, atteint aujourd'hui ses limites, malgré la dernière révision faite par le gouvernement du Québec.

En effet, le nombre de demandes d'admission de personnes étudiantes de l'international dans les universités québécoises a chuté de plus de 50 % en un an. Il

novembre 2023, <https://www.international.gc.ca/education/assets/pdfs/RKA-International-student-impact-2022-Fr.pdf>.

⁹ Affaires mondiales Canada, « Section 4 : Dépenses et retombées économiques », *Impact économique de l'éducation internationale au Canada – Retombées de 2022*, 30 novembre 2023, <https://www.international.gc.ca/education/report-rapport/impact-2022/sec-4.aspx?lang=fra#depenses>.

¹⁰ Volume10, *Savoirs sans frontières : Regards sur l'impact de la communauté étudiante internationale universitaire au Québec* (juin 2025), 91.

s'agit d'une situation alarmante qui compromet non seulement la santé financière de plusieurs établissements mais aussi leur capacité à maintenir un haut niveau de recherche et d'innovation.

Les universités auront de plus en plus de mal à joindre les deux bouts au cours des prochaines années. Et elles ne pourront ad vitam aeternam multiplier les économies pour tenter d'équilibrer des budgets déjà très serrés. Cette réalité soulève des inquiétudes majeures quant à la capacité des universités québécoises à remplir pleinement leurs missions d'enseignement, de recherche et de développement. À terme, c'est l'ensemble du développement socioéconomique du Québec qui risque d'en pâtir.

Un impact direct sur la recherche universitaire

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Alors que 18 % de l'ensemble des étudiantes et étudiants inscrits dans les universités québécoises proviennent de l'étranger, cette proportion grimpe à 31 % au deuxième cycle et à 49 % au doctorat. Ces personnes étudiantes internationales jouent un rôle clé dans les activités de recherche, en particulier dans des domaines stratégiques comme l'intelligence artificielle, le génie ou encore les sciences de la santé¹¹. En d'autres mots, elles représentent une part importante des talents qui soutiennent l'écosystème de la recherche québécoise, tout en contribuant à répondre à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Elles participent aussi activement à la réalisation de l'objectif gouvernemental de créer des emplois bien rémunérés et porteurs pour l'avenir du Québec.

En réduisant leur présence, il devient pratiquement impossible pour les universités de maintenir l'intensité de leurs activités de recherche. Comme l'indique un expert cité dans *Le Devoir* : « Il n'y a tout simplement pas assez d'étudiants québécois qui poursuivent des études avancées en science. »¹² Ce déséquilibre est d'autant plus préoccupant dans un contexte de compétition mondiale, marqué notamment par une guerre tarifaire et scientifique avec les États-Unis d'Amérique.

Une croissance récente de la population étudiante internationale

Au cours des dernières années, l'UQO a connu une croissance marquée de sa population étudiante internationale, passant de 363 étudiants en 2018 à près de 1 200 en 2024. Cette évolution s'explique par une combinaison de facteurs institutionnels, contextuels et politiques qui témoignent d'une stratégie d'internationalisation réfléchie et d'une capacité d'adaptation aux transformations

¹¹ Le Devoir. «Inquiétude palpable au Québec devant la chute marquée du nombre d'étudiants internationaux.» *Le Devoir*, 11 juin 2025.

¹² Idem.

du système d'immigration canadien et québécois. C'est le cas pour la plupart des universités de petite taille, qui ne peuvent procéder à des économies d'échelle.

D'abord, l'UQO a mis en œuvre une politique d'internationalisation fondée sur la valorisation de la francophonie, le développement de partenariats internationaux et la diversification des profils étudiants. Cette approche vise à faire de l'université une « cité d'univers », ouverte sur le monde et ancrée dans des valeurs d'échange, de solidarité et de co-construction des savoirs.¹³ L'établissement s'est notamment engagé à offrir un encadrement académique et social de qualité aux personnes étudiantes internationales, par le biais d'ateliers préparatoires, d'accompagnement pédagogique et d'un environnement institutionnel à échelle humaine.

Par ailleurs, cette croissance est également attribuable à des changements dans le traitement des demandes de permis d'études par les autorités fédérales. Jusqu'en 2020, l'UQO était confrontée à un taux de refus extrêmement élevé (jusqu'à 82 %), dû à un système d'analyse automatisée qui défavorisait certains profils issus de l'espace francophone. Une fois cet enjeu reconnu et corrigé par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), le taux d'admission à l'UQO a connu une hausse importante.¹⁴ Toutefois, l'université a conservé une approche sélective, priorisant la qualité des candidatures sur leur volume, tout en ciblant des domaines stratégiques répondant aux besoins du marché du travail québécois.

De plus, nous avons intensifié nos partenariats internationaux, qui constituent un levier essentiel pour enrichir la formation et la recherche, tout en favorisant la mobilité étudiante. À l'UQO, ces partenariats, particulièrement ceux développés avec des établissements en France et en Belgique, permettent de créer de solides échanges et d'offrir des parcours de formation novateurs, notamment aux cycles supérieurs.

Ces collaborations se traduisent par des programmes de bi-diplomation, des échanges étudiants et des initiatives conjointes qui renforcent l'attractivité et le rayonnement du Québec dans l'espace francophone.

Or, un enjeu important se profile. Pour bénéficier de l'exemption des frais de scolarité applicables aux étudiantes et étudiants internationaux, les personnes inscrites en bi-diplomation doivent désormais obtenir un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) et un permis d'étude. Ces nouvelles exigences entraînent leur inclusion dans les quotas d'admission, des coûts et des délais de traitement rébarbatifs pour nos partenaires. Lors de nos prévisions initiales, il n'avait pas été envisagé que ces étudiantes et étudiants, qui séjournent habituellement seulement

¹³ UQO. (2024). *L'internationalisation à l'UQO*. <https://uqo.ca/international/internationalisation-luqo>

¹⁴ UQO. (2024) *L'UQO accueille près de 1 200 étudiants internationaux à la rentrée 2024*. <https://uqo.ca/nouvelles/170179>

quatre mois à l'UQO, soient soumis à cette obligation. C'est une question d'attractivité et, surtout, de compétitivité avec les grandes universités francophones du monde. Le Québec doit rester une terre d'accueil pour ces cerveaux qui enrichissent notre société. Nous demandons donc que le gouvernement revoit ses contraintes pour faciliter ces partenariats avec ces pays amis francophone.

En somme, l'expérience de l'UQO illustre comment une université régionale, en s'appuyant sur la francophonie, l'innovation organisationnelle et une gouvernance responsable, peut devenir un pôle attractif pour la mobilité étudiante internationale, tout en contribuant activement à la dynamique démographique et socio-économique de son territoire.

Il nous apparaît que la contribution des universités québécoises, comme l'UQO, à l'attraction et à l'intégration des talents internationaux s'inscrit dans un contexte plus large, marqué par des préoccupations croissantes en matière d'immigration. Nous sommes conscients que le débat entourant les cibles d'immigration proposées par le gouvernement du Québec découle en partie de l'augmentation du nombre de demandes d'asile sur le territoire québécois. Entre 2020 et 2025, 11 865 demandes d'asile ont été déposées auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), en lien avec des établissements d'enseignement désignés (EED). Près de la moitié de ces demandes, soit 5 535, ont été enregistrées pour la seule année 2024.

Face à cette situation, nous proposons des solutions concrètes visant à limiter les abus et les fraudes reliés à cette situation particulière. Parmi ces mesures figurent l'obligation, pour toute nouvelle personne étudiante internationale, de payer l'intégralité des droits de ses scolarité au moment de l'inscription, l'augmentation des frais d'admission et, finalement, l'instauration de quotas par pays, jouant un rôle de filtre dissuasif contre les demandes frauduleuses.

Cela dit, comme le rappelait Isabelle Dubois, responsable des relations avec les médias chez IRCC, le 3 juin 2025 : « Le nombre de demandes d'asile ne reflète pas la qualité ou la rigueur de l'évaluation préalable d'un visa, d'un permis d'études ou d'un permis de travail. Au moment de la demande, tous les demandeurs de statut de résident temporaire doivent convaincre un agent qu'ils ont des liens suffisants avec leur pays d'origine, notamment en ce qui concerne leur situation familiale et économique, et qu'ils quitteront le Canada à l'expiration de leur statut. »¹⁵

Dans cette optique, nous demandons au gouvernement du Québec de ne pas recourir à des mesures drastiques et généralisées qui risqueraient de ternir la réputation du Québec sur la scène internationale.

¹⁵ Radio-Canada, « D'étudiant étranger à demandeur d'asile », *ICI RDI*, 23 juillet 2025, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2169379/etudiant-etranger-demandeur-asile-refugie-uqac>

C'est en ce sens que l'UQO est d'avis que le gouvernement du Québec doit modifier les seuils d'accueil des personnes inscrites à temps plein dans une institution d'enseignement supérieur et exempter ces dernières des plafonds relatifs à l'immigration temporaire.

Le milieu académique a déjà amorcé la mise en place de mécanismes d'ajustement, et ce, sans compromettre les retombées économiques, sociales que représente l'accueil des personnes étudiantes internationales. Nous demeurons à la disposition du gouvernement du Québec pour collaborer à l'élaboration de solutions durables, équilibrées et adaptées, afin de préserver l'attractivité et la compétitivité de notre système d'enseignement supérieur.

La question du logement étudiant

Par ailleurs, la question des personnes étudiantes internationales amène certaines personnes ou institutions à questionner la pression que celles-ci pourraient exercer sur la société québécoise, en particulier sur le logement étudiant. Cette préoccupation, a suscité de nombreuses réactions dans l'espace public. Certains y voient une pression accrue sur le marché locatif, particulièrement dans des régions comme l'Outaouais et les Laurentides, où les taux d'inoccupation sont très faibles. En 2024, le taux d'inoccupation à Gatineau s'élevait à 1,9 %. Toutefois, pour les logements abordables, définis comme ayant un loyer inférieur à 1 200 \$ par mois, le taux d'inoccupation chutait à moins de 0,5 %¹⁶. Dans la région de Saint-Jérôme, la situation est encore plus critique, avec un taux d'inoccupation de seulement 0,2 %.

Il existe des solutions tangibles à cette pénurie de logement, comme le développement de résidences étudiantes, aptes à répondre simultanément à plusieurs enjeux. D'une part, il s'agit d'offrir des logements sécuritaires, abordables et adaptés à la réalité des personnes étudiantes nationales et internationales. D'autre part, ces infrastructures bénéficieraient également aux personnes étudiantes issues des régions éloignées, qui doivent souvent quitter leur milieu pour poursuivre des études universitaires.

Par la mise en place de résidences étudiantes, nous favorisons non seulement l'intégration académique, mais également l'intégration sociale et culturelle des étudiantes et étudiants internationaux. Cette cohabitation facilite leur adaptation, notamment grâce aux interactions quotidiennes avec des étudiantes et étudiants

¹⁶ Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). (2024). *Faits saillants du marché locatif – Ottawa–Gatineau (partie Québec)*. Enquête sur le marché locatif, automne 2024. Repéré à : <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/blog/2024-faits-saillants-marche-locatif>

issus de différentes régions du Québec. Elle crée ainsi un environnement propice au dialogue interculturel, à l'ouverture sur le monde et à la francisation durable.

Les résidences étudiantes sont d'ailleurs des outils structurants pour favoriser l'accessibilité à l'enseignement supérieur. Pour plusieurs étudiantes et étudiants, notamment les jeunes en situation de précarité économique, l'absence de logements abordables constitue un frein majeur à la poursuite de leurs études et peut même mener à l'abandon scolaire. La construction de nouvelles résidences ne concerne donc pas uniquement les personnes étudiantes internationales, elle répond à un besoin structurel qui touche l'ensemble de la population étudiante.

Ainsi, l'investissement dans des résidences étudiantes constitue non seulement un levier pour l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur, mais également un outil d'équité territoriale, favorisant l'accessibilité et la réussite éducative à l'échelle du Québec.

Dans le débat actuel, on évoque également la pression exercée par les personnes étudiantes internationales sur les services, notamment sur le réseau de la santé. À cet égard, l'UQO a mis en place une solution pérenne pour l'ensemble de la communauté étudiante universitaire, soit une clinique médicale sur le campus, dotée d'un médecin. Ce service contribue à réduire la pression sur le réseau de santé public régional, tout en répondant aux besoins spécifiques de notre population étudiante.

En conclusion

Bien que la réputation du Québec puisse parfois être entachée par certaines perceptions que la population a envers les personnes immigrantes, il n'en demeure pas moins que les Québécoises et les Québécois forment une nation inclusive, ouverte sur le monde.

Ainsi, l'UQO souscrit aux recommandations formulées dans le mémoire du réseau de l'Université du Québec et considère que le gouvernement du Québec devrait exclure les personnes étudiantes internationales des seuils d'immigration qu'il propose de mettre en place.

Par ailleurs, l'UQO, en tant qu'université frontalière, évolue dans une situation particulière qui lui est propre. Sa position géographique engendre une forme de compétition naturelle avec les établissements de l'Ontario et plus particulièrement avec les établissements d'enseignement supérieur de la capitale nationale, ce qui l'oblige à innover constamment et à miser sur ses forces distinctives. Parmi celles-ci, on retrouve la proximité entre le corps professoral et la population étudiante, la qualité de l'accompagnement personnalisé, l'expertise de nos équipes

pédagogiques ainsi que l'accès à des opportunités concrètes de formation et d'intégration professionnelle.

Dans ce contexte, les étudiantes et étudiants internationaux jouent un rôle essentiel. Leur présence contribue non seulement à la vitalité académique et scientifique de notre université, mais également au dynamisme socioéconomique de nos régions. Ils enrichissent nos campus par leur diversité, leur engagement et leurs perspectives nouvelles, tout en répondant aux besoins croissants du marché du travail québécois. À l'UQO, comme ailleurs dans le réseau de l'Université du Québec, leur intégration représente un levier structurant pour le développement du Québec d'aujourd'hui et de demain.

Pour toutes ces raisons, l'UQO recommande au gouvernement du Québec :

1. D'exclure les étudiantes et étudiants internationaux des seuils d'immigration

L'UQO recommande que les personnes inscrites à temps plein dans une institution d'enseignement supérieur au Québec, et particulièrement celles évoluant en français, soient exclues des seuils d'immigration temporaires.

2. De maintenir et consolider le Programme de l'expérience québécoise (PEQ), volet diplômés

L'UQO recommande une réouverture élargie du PEQ dans sa forme antérieure, qui facilitait l'accès à la résidence permanente pour les personnes diplômées internationales.

3. De soutenir la francisation dans une perspective inclusive

L'UQO recommande que les politiques de francisation soient renforcées dans une optique inclusive, en misant sur l'apport des universités régionales comme vecteurs d'intégration linguistique, culturelle et professionnelle.

4. De rehausser l'appui aux initiatives de recrutement international francophone

L'UQO recommande de soutenir financièrement les efforts des universités francophones dans la création de partenariats internationaux, l'organisation de missions de recrutement, la participation à des salons de la Francophonie, et la mise en œuvre de parcours adaptés aux étudiantes et étudiants issus de l'espace francophone.

5. De retirer l'obligation d'obtenir un permis d'études et un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour les étudiantes et étudiants inscrits dans un programme de bi-diplomation dont le séjour au Québec est de courte durée (moins de six mois)

L'UQO recommande que les étudiantes et étudiants inscrits dans un programme de bi-diplomation ne soient pas assujettis au CAQ.

6. De ne pas assujettir au quota les demandes de renouvellement de Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) soumises pour un programme d'études de niveau universitaire

L'UQO recommande que les étudiantes et étudiants inscrits dans un programme universitaire ne soient pas assujettis au renouvellement de CAQ. Une telle mesure garantirait la continuité des parcours universitaires, la stabilité des effectifs étudiants et le respect des engagements pris par les universités.

